



Repèr'Embauches

► Région PACA

Mai 2021

N°57

Les embauches du mois de mai en région PACA hors intérim

Faits marquants

La montée en charge de la vaccination et la situation sanitaire le permettant, une première levée des restrictions de déplacement est appliquée au 3 mai. A l'exception des Bouches-du-Rhône, qui conservent un taux d'incidence élevé, dès le 19 mai dans les autres départements de Paca, les commerces qualifiés de première nécessité ou non, les terrasses de restaurants et cafés sont autorisés à rouvrir, de même que les lieux culturels avec public assis et les établissements sportifs de plein air. A cette date, le couvre-feu est repoussé à 21 heures.

Les tendances

Le mois de mai succède à une période de confinement. Avec la reprise des activités, les embauches progressent en mensuel de 30,5%, (gain de 36 212 DPAE) et de 115,2% comparées à mai 2020, qui entamait un programme de déconfinement (tab.1). Les plus fortes croissances sont enregistrées par les CDD longs avec 23 671 DPAE supplémentaires en mensuel (+127,8%), un gain de 28 881 DPAE en annuel et de 8 470 DPAE par rapport à mai 2019. Les CDI augmentent moins fortement avec 4 520 DPAE en plus (+19,2%). Par rapport à 2019, leur nombre est en augmentation de 2 175 déclarations. Les CDD courts gagnent 8 021 DPAE en mensuel mais restent impactés par la crise avec une perte de plus de 35 000 DPAE comparées à la situation d'avant crise (-29,2%).

En bref :

En mensuel

- Hausse des embauches : +30,5%
- Recours important à des CDD de plus d'un mois (+127,8%)
- Profil des embauches : 57,1% des CDI sont des hommes

Par rapport à mai 2019

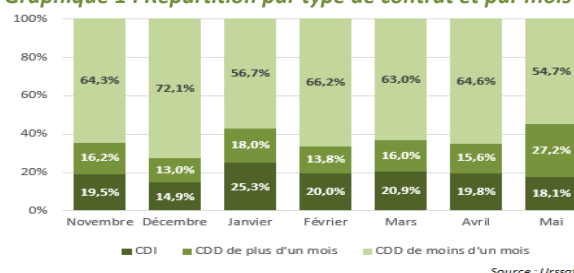
- Hausse des embauches en CDI à l'exception des Alpes-Maritimes
- Reprise des activités des HCR : la restauration traditionnelle renoue avec la croissance
- Hausse des embauches en CDI et CDD de plus d'un mois dans les établissements de moins de 10 salariés

Tableau 1 : Evolutions mensuelles et annuelles par type de contrat

	Nombre	Evol. mensuelle	Evol. Annuelle 2021/2020	Evol. Annuelle 2021/2019
CDI	28 039	19,2%	130,8%	8,4%
CDD de plus d'un mois	42 188	127,8%	217,0%	25,1%
CDD d'un mois ou moins	84 797	10,4%	82,1%	-29,2%
Total	155 024	30,5%	115,2%	-13,6%

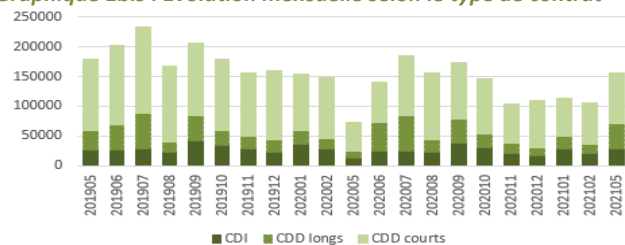
Source : Urssaf

Graphique 1 : Répartition par type de contrat et par mois



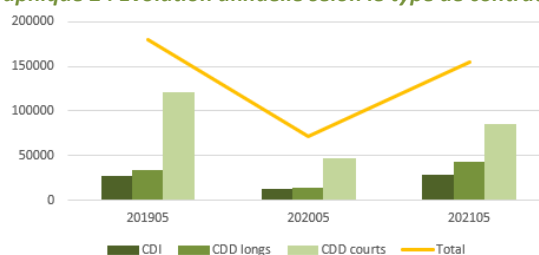
Source : Urssaf

Graphique 1bis : Evolution mensuelle selon le type de contrat



Source : Urssaf

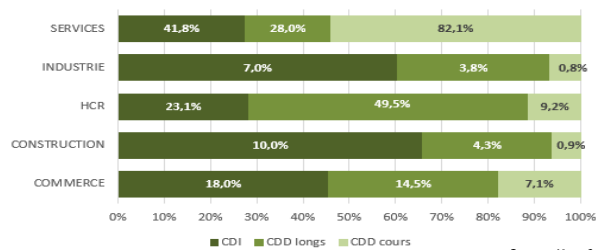
Graphique 2 : Evolution annuelle selon le type de contrat



Source : Urssaf

Ils pèsent pour 54,7% des DPAE de mai (-9,9 points - graph. 1). Si 49,5% des CDD longs sont concentrés dans les HCR (graph.3), 82,1% des DPAE en CDD courts relèvent du secteur des services. Pour ce type de contrat, elles sont rattachées à hauteur de 21,1% aux activités d'hébergement médico-social et social (+24,3% en annuel) et de 19,6% aux activités pour la santé humaine (+43,6%).

Graphique 3 : Répartition des contrats par secteurs d'activité



Source : Urssaf

Secteurs d'activité les plus dynamiques

Tableau 2

CDI : Les secteurs ayant la plus forte évolution annuelle	2021/2020
Débites de boissons	1868,2%
Hôtels et hébergement similaire	1001,7%
Activités cinématographiques, vidéo et de télévision	787,5%
CDI : Les secteurs ayant la plus forte évolution annuelle	2021/2019
Construction de réseaux et de lignes	76,8%
édition de logiciels	72,5%
Commerce de gros non spécialisé	54,2%

Source : Urssaf

Tableau 3

CDD longs : Les secteurs ayant la plus forte évolution annuelle	2021/2020
Transports maritimes et côtiers de passagers	2262,5%
Débites de boissons	2177,2%
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	1720,8%
CDD longs : Les secteurs ayant la plus forte évolution annuelle	2021/2019
Transports maritimes et côtiers de passagers	455,9%
Sécurité sociale obligatoire	203,8%
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	103,3%

Source : Urssaf

Les tableaux 2 et 3 listent les activités ayant les plus fortes évolutions annuelles positives par rapport aux années 2020 et 2019. Avec la réouverture des terrasses, les débits de boissons prennent la tête du tableau des CDI avec un gain de 411 DPAE, (+44 DPAE par rapport à 2019). Pour les CDD longs, ce sont les activités de transports maritimes et côtiers de passagers qui affichent la plus forte évolution en annuel et par rapport à mai 2019, avec respectivement de 181 et 155 DPAE en plus.

Secteurs d'activité les plus en difficulté

Tableau 4

CDI : Les secteurs ayant la plus forte régression annuelle	2021/2020
Aucun recul en annuel	
CDI : Les secteurs ayant la plus forte régression annuelle	2021/2019
Publicité	-54,8%
Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	-51,2%
Hôtels et hébergement similaire	-44,5%

Source : Urssaf

Tableau 5

CDD longs : Les secteurs ayant la plus forte régression annuelle	2021/2020
Travaux de finition	-9,1%
Autres activités d'hébergement social	-5,9%
CDD longs : Les secteurs ayant la plus forte régression annuelle	2021/2020
Location et location-bail de véhicules automobiles	-66,1%
Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués	-44,2%
Activités cinématographiques, vidéo et de télévision	-40,8%

Source : Urssaf

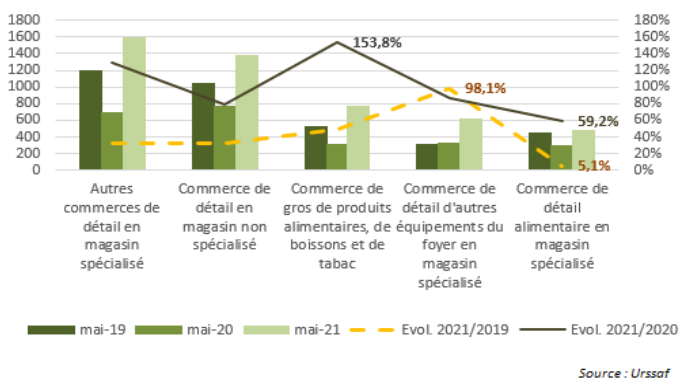
A la suite de la reprise des activités et comparées au mois de mai 2020 partiellement déconfiné, les DPAE en CDI ne régressent pas. Pour les CDD longs, les travaux de finitions enregistrent une perte annuelle de 45 DPAE. Les reculs sont plus marqués par rapport à la situation d'avant crise, indifféremment du type de contrat notamment pour le secteur de la location.

Le secteur du commerce

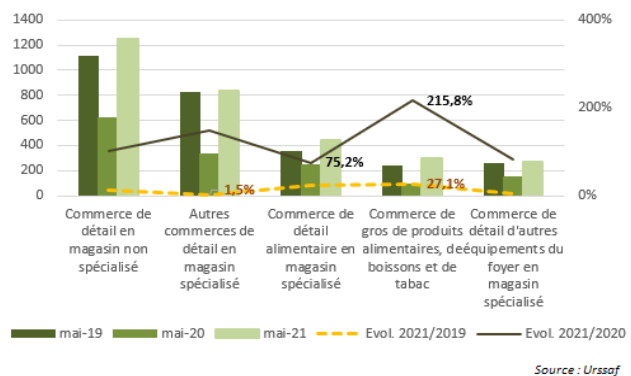
Les CDI du secteur du commerce progressent aussi bien en annuel avec +120,8% (gain de 2 764 DPAE) que par rapport à la période d'avant crise avec +11,6% (+526 DPAE). En annuel, les CDD de plus d'un mois gagnent 3 001 DPAE (+96,5%) et 1 394 DPAE par rapport à mai 2019 (+29,6%).

Les graphiques 4 et 5 recensent les activités du secteur du commerce, qui ont enregistré le plus d'embauches. 5 053 DPAE en CDI et 6 111 en CDD longs ont été comptabilisées, en mai. Le commerce de détail en magasin non spécialisé conserve sa position et gagne 634 DPAE en CDI par rapport à 2020 (+148 par rapport à 2019). Pour ce secteur, les CDD longs progressent en annuel de 79,3% (+608 DPAE) et par rapport à 2019 de +31,8%. Les CDI rattachés aux autres commerces de détail en magasin spécialisé affichent la croissance la plus mesurée comparée à 2019 (+1,5% avec 834 DPAE). Les CDD longs conservent leur première place avec 1 593 déclarations (+128,6%). Le commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé recense 438 DPAE en CDI et enregistre 85 DPAE supplémentaires par rapport à la situation d'avant crise.

Graphique 5 : Principales embauches en CDD de plus d'un mois



Graphique 4 : Principales embauches en CDI



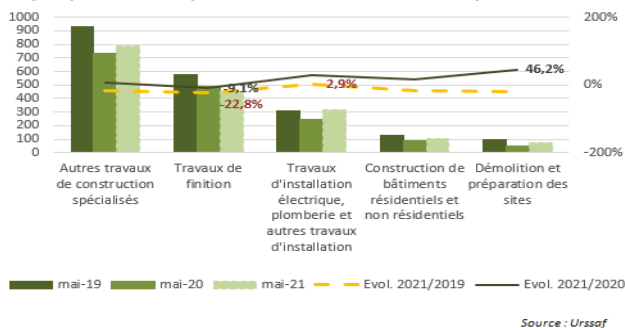
Les CDD longs gagnent en annuel 177 DPAE mais leur croissance est la moins forte par rapport niveau d'avant crise (+5,1% avec 23 DPAE en plus). Pour ce type de contrat, 614 DPAE sont enregistrées par le commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé. Ce chiffre évolue de +98,1% par rapport à 2019 (gain de 304 DPAE). Ce secteur, avec 272 DPAE en CDI, intègre le top 5 des contrats pérennes. En annuel, le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons et de tabac affiche des croissances record avec +205 DPAE en CDI et +469 en CDD longs. Les contrats pérennes dans le commerce de véhicules automobiles et le secteur de l'entretien et réparation de véhicules automobiles sortent du top 5 avec respectivement 271 et 252 déclarations enregistrées au mois de mai 2021.

Le secteur de la construction

En mai, les CDI progressent en annuel de **+47,2%** avec 903 DPAE en plus et de **+6,7%** (+176 DPAE) par rapport à la situation d'avant crise. Les CDD de plus d'un mois sont également dynamiques en annuel : **+8,5%** avec un gain de 140 DPAE, mais comparés à la période de mai 2019 ils diminuent de **14,1%** avec la perte de 294 DPAE.

Les graphiques 6 et 7 recensent les cinq principales activités du secteur ayant comptabilisé le plus d'embauches sur mai en CDI et CDD longs. Les DPAE sont principalement concentrées dans les autres travaux de constructions spécialisés avec 34,3% des CDI et 43,7% des CDD longs. Le nombre de DPAE en annuel évolue de +94 pour les CDI (+10,8%) et de +55 pour les CDD longs (+7,5%), qui ne retrouvent pas leur niveau d'avant crise. Il en est de même pour les travaux de finition, dont le nombre de déclarations est en recul de 0,8% pour les CDI (-5 DPAE) et de 22,8% pour les CDD longs (-132 DPAE), affichant le plus important repli comparé à mai 2019. Seuls les CDD longs des travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation progressent par rapport à 2019 (+2,9% avec 9

Graphique 7 : Principales embauches en CDD de plus d'un mois

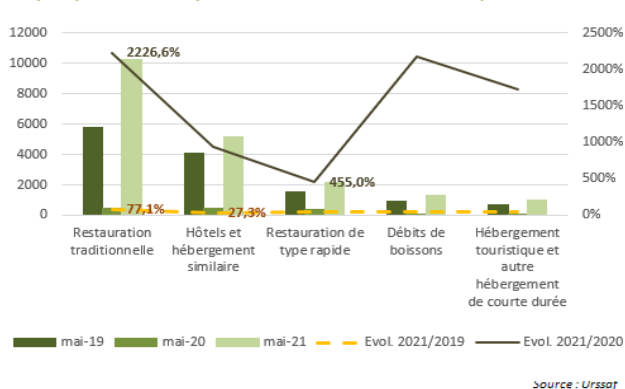


Le secteur des Hôtels, Cafés et Restaurants (HCR)

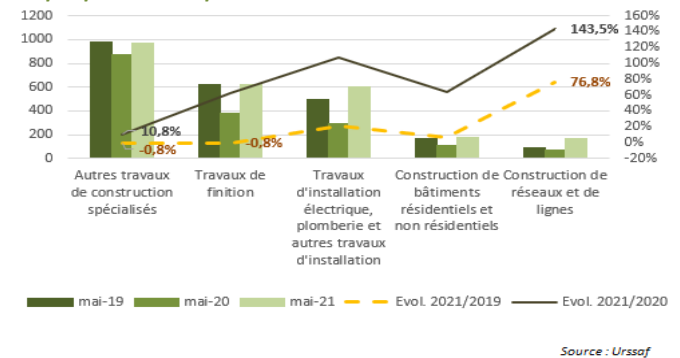
Avec 6 491 DPAE, les CDI gagnent en annuel 5 719 déclarations (+740,8%) mais perdent 4 372 DPAE, comparées à 2019 (-69,7%). Les CDD longs comptabilisent 2 876 DPAE et progressent en annuel de **+215,4%** (+1964 DPAE). Pour ce type de contrat, la régression par rapport à avril 2019 est plus marquée : **-82,8%** (-13 884 DPAE).

Les graphiques 8 et 9 présentent les activités du secteur HCR ayant comptabilisé le plus d'embauches sur mai. La réouverture des terrasses et le déconfinement permettent à ce secteur une reprise des activités. Les embauches dans la restauration traditionnelle renouent avec la croissance avec +2 530 DPAE en CDI et +9 797 DPAE en CDD longs en annuel et pèsent pour 41,7% des CDI et 49,1% des CDD longs. Avec un gain de 4 458 DPAE, les CDD longs présentent une évolution record par rapport à mai 2019. La restauration rapide conserve son dynamisme avec 2 496 CDI et 2 170 CDD longs enregistrés au mois de mai. Les CDI

Graphique 9 : Principales embauches en CDD de plus d'un mois

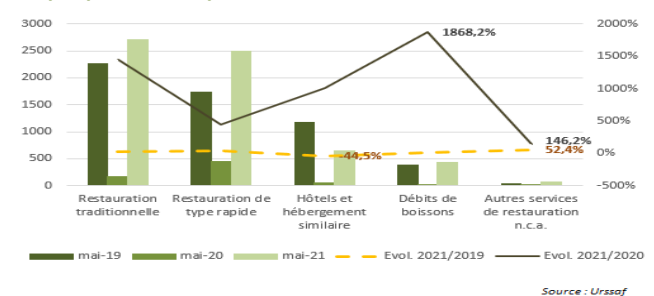


Graphique 6 : Principales embauches en CDI



DPAE en plus). Ce secteur comptabilise 605 DPAE en CDI (+106 DPAE comparées à 2019). Pour ce type de contrat, la construction de réseaux et lignes intègrent le top 5, en lieu et place de la démolition et préparation de sites, avec +99 DPAE en annuel et +73 par rapport à 2019. Pour ce secteur, les CDD longs affichent la plus forte évolution annuelle (+46,2%) pour ce type de contrat, correspondante à 24 DPAE supplémentaires. Le besoin en renfort en CDD longs dans la construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels ne retrouve pas son niveau d'avant crise (-19 DPAE). En mai, ce secteur compte 149 embauches en CDI, et sort du top 5 des contrats pérennes. Dans l'ensemble, les établissements ont enregistré 2 816 déclarations en CDI et 1 797 en CDD longs.

Graphique 8 : Principales embauches en CDI



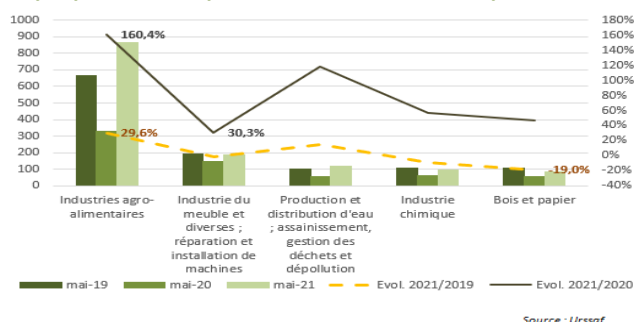
dans les hôtels et hébergement similaire sont les seuls à régresser par rapport à la situation d'avant crise (-44,5%), avec la perte de 521 DPAE. Les CDD longs ne suivent pas cette tendance et gagnent 1 105 DPAE (+27,3%). En raison de la possible réouverture de leurs établissements en terrasse, les embauches dans les débits de boissons sont à la hausse indifféremment du type de contrat aussi bien en annuel que par rapport à 2019. Avec le déconfinement, les déplacements interrégionaux sont de nouveau autorisés. Les recours à des CDD longs dans l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée augmentent, ils pèsent pour 6,2% des DPAE, avec 1 298 déclarations enregistrées. Il intègre le top 5 en lieu et place de terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, qui comptabilise 839 déclarations en CDD longs au mois de mai.

Le secteur de l'industrie

Les CDI progressent (+99,2% avec 982 DPAE en plus en annuel) pour atteindre le chiffre de 1 972. Avec 1 615 DPAE, les CDD de plus d'un mois suivent la même tendance à la hausse et gagnent 804 DPAE (+99,1%). Par rapport à la situation d'avant crise, les embauches dans ce secteur évoluent de +2,8% pour les CDI et +16,9% pour les CDD longs.

En annuel, les embauches dans les principales activités du secteur de l'industrie progressent. Les industries agro-alimentaires conservent leur 1ère place au top 5 des CDI avec 922 DPAE et des CDD longs (862 DPAE). Ce secteur enregistre les plus fortes évolutions par rapport à la période d'avant crise, avec +149 déclarations en CDI et +197 en CDD de plus d'un mois. L'industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines ne retrouve pas son niveau d'avant crise et perd 59 DPAE en CDI et 3 en CDD longs. Pour les contrats pérennes, le recul est plus marqué dans la production et distribution d'eau ; assainissement gestion des déchets et dépollution (-26,8%) avec la perte de

Graphique 11 : Principales embauches en CDD de plus d'un mois

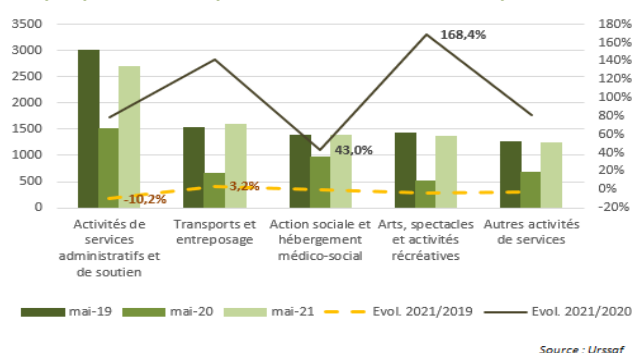


Le secteur des services

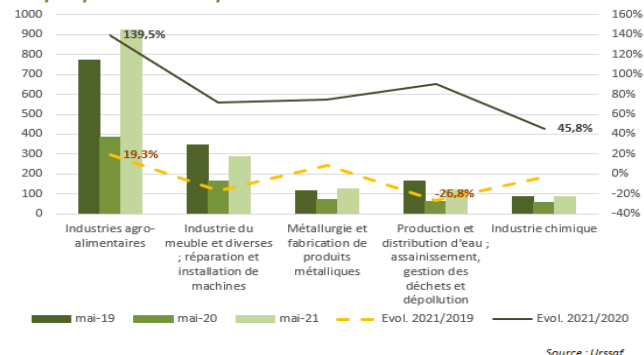
En annuel, les CDI et les CDD longs progressent sur le mois de mai, avec respectivement un gain de 5 520 DPAE (+89,2%) et de 5 668 DPAE (+92,5%). Par rapport à 2019, les contrats pérennes évoluent de +6,6% alors que les CDD longs diminuent de 1,4%.

Le secteur des services compte 11 707 déclarations en CDI et 11 795 en CDD longs sur mai. En annuel, les contrats de plus d'un mois enregistrent une hausse de leurs déclarations. 22,3% des CDI et 22,4% des CDD longs relèvent des activités de services administratifs et de soutien. Cependant, les CDD de plus d'un mois ne retrouvent pas leur niveau d'avant crise (-10,2%), avec la perte de 306 DPAE. Les contrats pérennes ne suivent pas cette tendance et gagnent 125 déclarations. Ce sont les activités de transports et entreposage qui enregistrent la plus forte évolution indifféremment du type de contrat.

Graphique 13 : Principales embauches en CDD de plus d'un mois

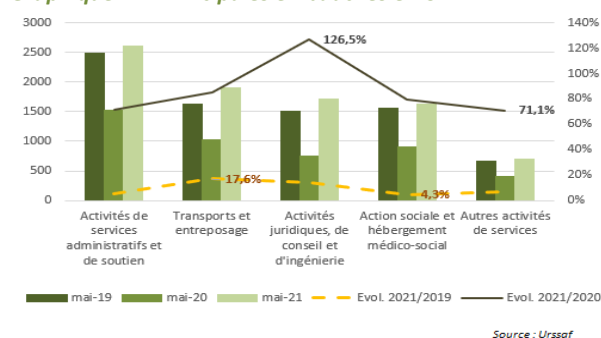


Graphique 10 : Principales embauches en CDI



44 DPAE. A contrario, les CDD longs gagnent 15 déclarations (+14,6%) portant à 118 le nombre de DPAE. Pour ce type de contrat, la décroissance par rapport à mai 2019 est plus forte pour les activités de bois et papier avec 20 DPAE de moins (-19,0%). Avec 126 embauches en CDI, la métallurgie et fabrication de produits métalliques gagne 10 DPAE comparées la période de mai 2019 (+8,6%). L'industrie chimique ne retrouve pas son niveau d'avant crise. Les contrats pérennes rattachés à ce secteur diminuent de 3,4% (-3 DPAE) et les CDD de plus d'un mois de 8,5% (perte de 9 déclarations).

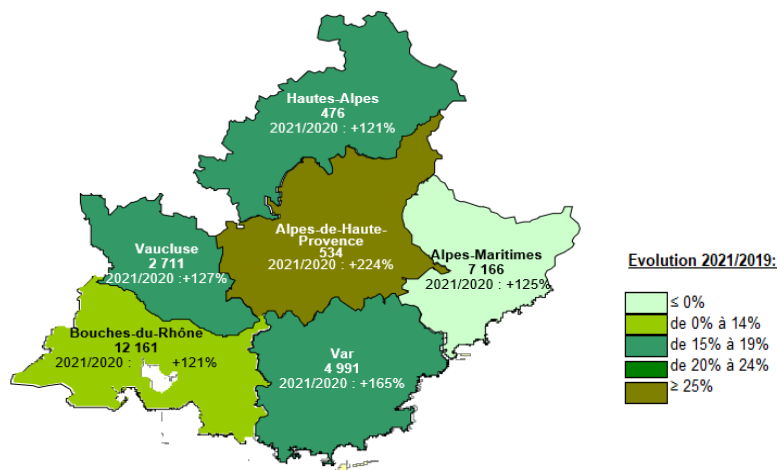
Graphique 12 : Principales embauches en CDI



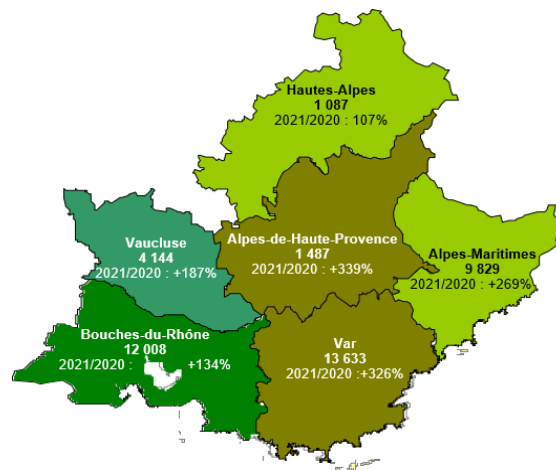
Ainsi les CDI avec 286 déclarations en plus progressent de +17,6% et les CDD longs de +3,2% (gain de 49 DPAE), qui pour ce type de contrat est la seule activité à progresser. Dans une moindre mesure, la tendance est la même pour les embauches en CDI relevant de l'action sociale et hébergement médico-social (+4,8% avec un gain 67 DPAE) tandis que les CDD longs reculent de 0,3% (-4 DPAE). Avec 1 717 DPAE en CDI, les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie progressent de 14,2%. Avec la reprise progressive des arts, spectacles et activités récréatives, le besoin en CDD de plus d'un mois augmente mais n'atteint pas le niveau d'avant crise (-3,7%).

Embauches et territoire

Les embauches en CDI



Les embauches en CDD longs



En raison du premier confinement, en annuel, le nombre de déclarations progresse fortement sur l'ensemble de la région Paca et d'une façon plus mesurée comparées à mai 2019. Seuls les CDI dans les Alpes-Maritimes ne renouent pas avec la croissance, avec la perte de 445 DPAE et diminuent de 5,8%, par rapport à mai 2019. Dans ce département, les CDD longs ne suivent pas cette tendance avec 646 DPAE supplémentaires (+7%). Les embauches sont particulièrement dynamiques dans les Alpes-de-Haute-Provence (+36% des CDI et +47% des CDD longs). Les DPAE en CDI de la région restent concentrées dans les Bouches-du-Rhône à hauteur de 43,4%, tandis que 32,3% des CDD de plus d'un mois, sont enregistrés dans le Var.

Les entreprises

Les CDI par taille d'entreprise

Les embauches augmentent de près de 131% en annuel et de 8,4% par rapport à 2019. 37,7% des DPAE du mois sont enregistrées par les établissements de moins de 10 salariés, qui affichent la plus forte croissance (+27,2%), en raison d'une hausse importante dans les HCR (+66%) et le commerce (+26%). Les établissements de 50 à 249 salariés ne renouent pas avec la croissance (-11,3%), en raison d'un recul des DPAE dans les HCR (-771 DPAE) et l'industrie (-117 DPAE). Ils restent dynamiques dans les services (+297 DPAE), dont le

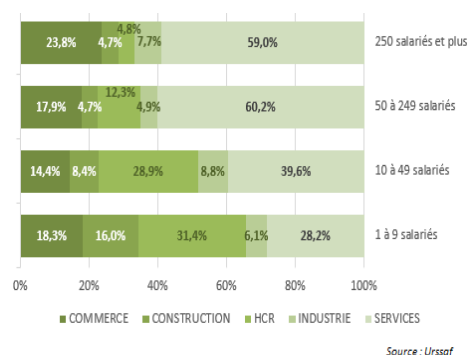
secteur pèse pour 60,2% du mois. Les embauches dans les entreprises de 250 salariés et plus sont concentrées à hauteur de 59% dans les services en diminution de 2,3% par rapport à 2019. Seuls le commerce (+4,6%) et la construction (+8,5%) progressent.

Tableau 6 : Evolution annuelle par taille d'entreprises

	Evolutions		
	mai-21	2021/2020	2021/2019
1 à 9 salariés	10 561	145,3%	27,2%
10 à 49 salariés	8 442	137,5%	6,3%
50 à 249 salariés	4 116	104,0%	-11,3%
250 salariés et plus	4 920	116,5%	-1,3%
Total général	28 039	130,8%	8,4%

Source : Urssaf

Graphique 14 : Répartition par taille d'entreprise et secteurs d'activité



Les CDD de plus d'un mois par taille d'entreprise

Les embauches en CDD longs progressent en annuel. Comparées à la situation d'avant crise, les entreprises de 50 à 249 salariés accusent un recul de 22,1%, en raison d'une baisse conjointe dans les services (-26,8%) et les HCR (-30%). La dynamique relevée dans les établissements de moins de 10 salariés s'explique notamment par la reprise des activités des HCR (+8 065 DPAE), seule la construction perd 168 DPAE. Pour les 10 à 49 salariés, ce

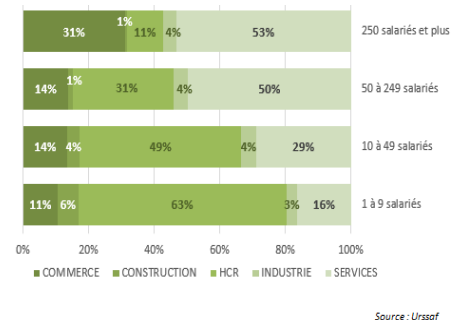
secteur régresse de 25,8%. Les services pèsent pour 53% des DPAE des établissements de 250 salariés et plus et progressent de +10,5%, qui compense les baisses enregistrées par la construction et les HCR.

Tableau 7 : Evolution annuelle par taille d'entreprises

	Evolutions		
	mai-21	2021/2020	2021/2019
1 à 9 salariés	21 852	344,0%	70,7%
10 à 49 salariés	10 059	173,6%	-0,3%
50 à 249 salariés	4 618	92,8%	-22,1%
250 salariés et plus	5 659	144,6%	15,5%
Total général	42 188	217,0%	25,1%

Source : Urssaf

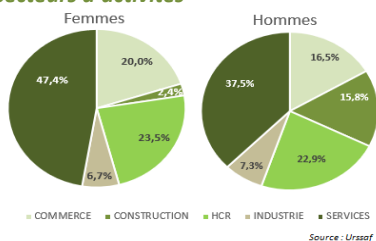
Graphique 15 : Répartition par taille d'entreprise et secteurs d'activités



Les profils des embauches en CDI

Les hommes représentent 57,1% des CDI. Le premier confinement perdure jusqu'au 11 mai 2020 tandis que mai 2021 amorce la levée des mesures restrictives, ce qui génère une évolution annuelle des embauches exceptionnelle. Par rapport à 2019, les embauches progressent également avec +6,5% pour les femmes, contre +9,9% pour les hommes.

Graphique 17 : Répartition H/F par secteurs d'activités



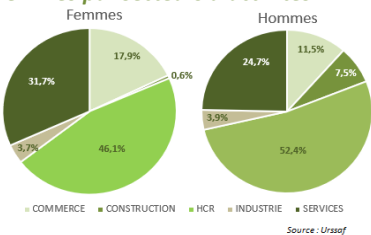
Les hommes et les femmes âgés de plus de 50 ans ne pèsent que pour 14,6% et 14,0% des embauches masculines et féminines. Les moins de 25 ans sont ceux qui progressent le plus en annuel mais aussi par rapport à mai 2019. Seules les embauches des

femmes âgées de 35 à 50 ans et plus peinent à retrouver le niveau d'avant crise. 47,4% des femmes sont embauchées dans le secteur des services, de même que 37,5% des hommes. La construction pèse pour 15,8% des embauches masculines tandis que la reprise des activités du secteur des HCR représente 23,5% des embauches féminines et 22,9% masculines. Les femmes de plus de 50 ans sont plus nombreuses que les hommes du même âge dans les entreprises de 250 salariés et plus. Les tranches d'âge de 25 à 49 ans sont concentrées dans les établissements de moins de 50 salariés.

Les profils des embauches en CDD de plus d'un mois

Les hommes en contrat non pérenne de plus d'un mois représentent 53,4% des embauches. L'évolution exceptionnelle en annuel ou par rapport à mai 2019 reste supérieure à celle des femmes (+220,9% contre 212,7% et +25,2% contre 25,0%).

Graphique 20 : Répartition Hommes – Femmes par secteurs d'activités

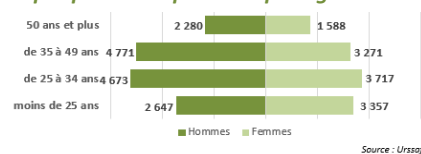


Avec 4 571 DPAE supplémentaires, les embauches des femmes de moins de 25 ans évoluent fortement en annuel. Par rapport à 2019, elles progressent de +30,7% (+1 529 DPAE). Les embauches masculines pour cette tranche d'âge suivent les mêmes tendances avec 1502 DPAE en plus comparées à 2019. Aucune tranche

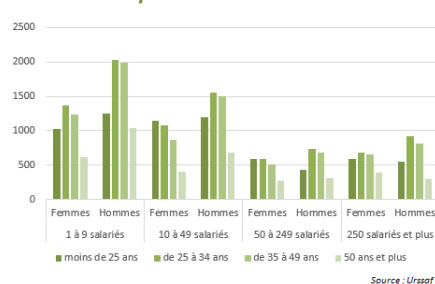
d'âge ne recule. Les femmes âgées de plus de 50 ans sont plus nombreuses que les hommes, mais évoluent de +29,2% contre 22,3% par rapport à la situation d'avant crise.

Les embauches féminines et masculines sont principalement concentrées dans les HCR avec respectivement 46,1% et 52,4%. Pour les hommes, si 24,7% sont rattachés aux services, seulement 7,5% relèvent de la construction. Les entreprises de plus de 50 salariés ont embauché plus de femmes, indifféremment de leur âge. 21,1% des hommes âgés de 25 à 49 ans sont plus embauchés par des entreprises de moins de 50 salariés.

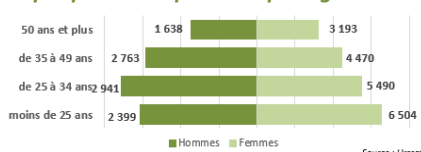
Graphique 16 : Répartition par âges et sexes



Graphique 18 : Répartition H/F par âges et taille d'entreprise



Graphique 19 : Répartition par âges et sexes



Graphique 21 : Répartition H/F par taille d'entreprise



Méthodologie

Les intentions d'embauche : la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) s'inscrit dans le cadre des simplifications administratives et des mesures en faveur de l'emploi.

La DPAE recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail quelles que soient la nature et la durée du contrat. Elle intègre les agents recrutés sur des comptes de droit privé dans la fonction publique d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif.

La loi impose à tout employeur ayant l'intention de recruter un salarié de procéder à une DPAE.

Est concerné par la DPAE tout employeur de salariés relevant du régime général de Sécurité sociale ou du régime des salariés agricoles à l'exception des particuliers employeurs de personnel de maison, des stagiaires avec convention de stage, des vendeurs à domicile et des salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger.

Les données publiées proviennent des déclarations enregistrées

uniquement pour le secteur privé selon la définition de la DGAFP, hors secteur AZ, UZ et intérim.

Les DPAE correspondent à des flux d'intentions d'embauche et non à des embauches effectives ou à des stocks d'emploi.

Certaines données non renseignées sur les DPAE sont estimées (type de contrat, durée du contrat...).

Les données sont provisoires, notamment pour les trois derniers mois.

ISSN 2268-5278

Directeur de la publication
Lisa Bartoli

Rédactrice en chef
Christelle Barailler

Rédactrices
Sandrine Boccanfuso
Laure Sénia

Urssaf Paca
20, avenue Viton
13299 Marseille Cedex

Retrouvez-nous sur
www.urssaf.fr